



REVEILLON 2020-2021

REVEILLON DANS LES CINQUE TERRE EN ITALIE

Randonnée accompagnée en étoile - hôtel *
5 jours, 4 nuits, 4 jours de marche**

Cap sur l'**Italie** pour vivre les premières heures de la **nouvelle année** !

Au programme : des villages colorés de la **Méditerranée** pour réchauffer l'hiver et sauter dans la nouvelle année avec des couleurs pleins les yeux !

C'est au travers de **randonnées** surprenantes que vous plongez dans ce petit coin de paradis. Vous foulez les sentiers à travers les vignes, redevenues sauvages à cette période. Puis, vous découvrez l'intimité de **Portovenere** au cœur de ses remparts, animé seulement par ses habitants.

La douceur du climat méditerranéen est un atout supplémentaire pour découvrir cette destination à l'occasion du **réveillon du jour de l'an**.

Pour terminer l'année en beauté, vous logez dans un **magnifique hôtel***** au cœur de Levanto et goûtez aux spécialités locales dans un restaurant plébiscité par les habitants.

Les points forts :

- La qualité de l'hôtel 3 étoiles et sa situation idéale au plus près des **Cinque Terre**.
- 4 journées complètes de randonnée.
- Le dîner festif de réveillon.
- L'ambiance magique, festive et familiale des Cinque Terre à cette période.

PROGRAMME

Jour 01 : Levanto

Lundi 28 décembre 2020

En fin d'après-midi, accueil à l'hébergement à Levanto, porte d'entrée des Cinque Terre. Installation à l'hôtel, pour 4 nuits. L'Oasi hotel*** est situé au cœur de Levanto et propose un accueil très chaleureux, de belles chambres et un petit-déjeuner bio, avec des produits maisons. La situation de l'hôtel, aux portes des Cinque Terre, est importante pour profiter à fond des courtes journées d'hiver.

Jour 02 : Levanto - Monterosso

Mardi 29 décembre 2020

Découverte de la première partie de la superbe baie des Cinque Terre, entre **Levanto et Monterosso** par la Punta Mesco. Départ à pied depuis l'hôtel, visite du centre historique de Levanto puis magnifique itinéraire au dessus des flots. Découverte de Monterosso, le village le plus à l'ouest des Cinque Terre, la partie neuve puis la vieille ville. Retour à Levanto avec un court transfert en train.

Dénivelé : + 600 m / - 600 m

Horaire : 4 h à 4 h 30 de marche

Jour 03 : Riomaggiore - Portovenere

Mercredi 30 décembre 2020

Belle et longue étape qui offre encore de superbes vues et qui permet de traverser des hameaux autrefois plus vivants. L'après-midi, le sentier, en descente, vous offre des vues féériques sur la forteresse de Portovenere, sur l'île de Palmaria, et sur les îlots du Tino et de Tinetto. Retour en train et bus.

Dénivelé : + 680 m / - 680 m

Horaire : 5 h à 5 h 30 de marche

Jour 04 : Riomaggiore - Manarola - Corniglia - Vernazza

Jeudi 31 décembre 2020

Seconde étape au cœur des Cinque Terre, pour découvrir les villages de Riomaggiore, Manarola, Corniglia et Vernazza. Tous ces petits villages rivalisent pour la décoration de Noël, les crèches... Les temps de découverte alterneront avec la rando. Court transfert en train pour rentrer à Levanto. Dîner festif pour la Saint-Sylvestre, dans un restaurant du village. Ensuite nous irons partager le Panettone, tradition italienne pour le *capo d'anno* !

Dénivelé : + 500 m / - 500 m

Horaire : 4 h à 4 h 30 de marche

Jour 05 : Littoral de Bonassola

Vendredi 1er janvier 2021

Libération des chambres après le petit-déjeuner. Dernière randonnée pour découvrir les villages multicolores du littoral de Bonassola et les cultures en restanques autour de Levanto, une région dont le dur labeur de l'homme a façonné le paysage. Séparation des participants vers 15h00.

Dénivelé : + 500 m / - 500 m

Horaire : 4 h 30 de marche

REMARQUE :

Ce programme reste susceptible d'aménagements notamment en raison des fermetures éventuelles de certains sentiers.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Lundi 28 décembre 2020 à 18 heures à l'hébergement à Levanto.

Attention, le dîner est réservé pour **19 h 30 / 20 h**. Si vous arrivez trop en retard, il ne sera pas possible de dîner et cette prestation ne vous sera pas remboursée.

Accès en voiture :

* **Du nord-est de la France** : Il est intéressant de passer par la Suisse via Lugano. Direction Milan – Gênes puis continuer en direction de Livourne. Il faut compter 600 km depuis Mulhouse et 6 h de route environ.

* **Depuis le nord de la France**, il est intéressant de passer par l'Italie si et si vous venez de la région lyonnaise également, via le tunnel de Fréjus, Alessandria et Gênes puis continuer en direction de Livourne.

* **Depuis le sud de la France**, autoroute A8 jusqu'à Gênes, puis continuer en direction de Livourne. Il faut compter 290 km depuis Nice et 3 h 30 de route.

Sortie Carodano Levanto.

De la sortie de l'autoroute, prendre à gauche en direction de Levanto et suivre cette route principale sur 10 km environ. Depuis l'entrée de Levanto, suivre la direction du centre ville et passer devant le parking de la gare situé sur votre droite. Ensuite, passer sous la voie ferrée, laisser à droite l'entrée principale de la gare et continuer jusqu'au carrefour important (environ 150 m), toujours en direction du centre-ville.

Parking à Levanto : À réserver à l'inscription. Vous n'utiliserez pas les véhicules personnels durant le séjour et circulerez à pied, en train et en autocar de ligne.

Cet hôtel dispose d'un garage en sous-sol. Attention, la hauteur du véhicule ne doit pas dépasser 1,95 m. Si votre véhicule est plus haut, vous pourrez le garer dans Levanto, sur un parking extérieur, non gardé.

En train :

Ligne internationale France – Gênes avec train direct ou correspondance avec Levanto. Il y a de nombreux trains dans la journée entre Gênes et Levanto, 06h00 et 21h00 (distance d'environ 50 km).

Depuis Paris : Paris Gare de Lyon – Gênes Piazza Principe – Levanto.

Depuis Lyon : Changement de Gare à Turin. De Porta Nuova à Porta Susa : prendre le bus ou le métro ligne n°1 en direction de Fermi. // Lyon Part Dieu – Chambéry – Turin Porta Susa – Turin Lingotto – Genova Brignole – Levanto.

Depuis Marseille : Marseille St Charles – Nice – Gênes Piazza Principe

De Gênes à Monterosso : Tous les trains s'arrêtent à Levanto.

L'hôtel est situé à environ 10 minutes à pied de la gare.

www.trenitalia.it ou www.dbfrance.fr ou www.thello.com

En avion : Il existe des compagnies *low cost* au départ de Paris, Mulhouse et d'autres grandes villes françaises, pour Pise.

Aéroport de Pise 100 km de Levanto : www.pisa-airport.com

Dans l'aéroport de Pise, se trouve une connexion en train, rapide et directe, avec la gare ferroviaire Centrale de Pise pour prendre ensuite le train pour Levanto (trains directs ou avec changement à La Spezia) ; comptez 9 € à 20 € par trajet et 1 h 30 à 2 h de trajet environ depuis l'aéroport.

Aéroport de Gênes (Genova) : www.airport.genova.it

Pour aller de l'aéroport de Genova à la Stazione Piazza Principe de Genova et prendre le train pour les 5terre : Le centre-ville de Genova est à six kilomètres de l'aéroport et les principales gares de chemin de fer sont reliées à l'aéroport avec les bus urbains de la compagnie municipale de mobilité et des transports AMT. La ligne 100 de la navette Volabus (VOLABUS LINEA 100, 6 € tarif 2019) permet de rejoindre rapidement les gares de Genova Piazza Principe, le centre-ville et Gênes Brignole. Les départs s'effectuent toutes les 20 à 30 minutes, de 5 h 30 - premier départ de la gare de Brignole - à 23 h 45, dernier départ de l'aéroport. Prévoir 1 heure pour être large au cas où il y aurait beaucoup de trafic car les gares en Italie sont au centre-ville. Attention ! Cette gare n'est pas le terminus. L'arrêt s'appelle aussi Piazza Acquaverde (stazione FS principale). Pour Levanto, il y a plus de trains directs au départ de Genova. Cette ligne est très bien desservie si vous n'arrivez pas trop tard.

Taxis : Entre l'aéroport de Genova et la stazione FS Principe, le tarif officiel est 8 € par personne (minimum 2 clients). Si une seule personne : 15 €. Supplément les dimanches, jours fériés et la nuit.

Tous ces tarifs sont donnés à titre indicatif.

DISPERSION

Vendredi 1er janvier 2021 à Levanto, après la randonnée, vers 15 h.

Les chambres auront été libérées après le petit-déjeuner.

Si vous n'êtes pas véhiculés, vous pourrez laisser vos bagages à la bagagerie de l'hôtel.

FORMALITES

- **Carte d'identité** ou passeport en cours de validité obligatoire.
- Contrat d'assurance **assistance-rapatriement** (n° de contrat + n° de téléphone à partir de l'étranger).
- D'un point de vue médical, pour vous éviter de faire l'avance de certains frais en cas de soins, vous pouvez demander la **Carte Européenne** à votre centre de Sécurité Sociale (délais 8 à 15 jours).

NIVEAU

Niveau 2 sur 5 : Moyen.

Itinéraire pour marcheur en bonne forme physique, sur tout type de terrain, avec un dénivelé programmé de 300 à 800 m en montée.

HEBERGEMENT

4 nuits en hôtel*** (norme italienne), en chambre double.

Chambre individuelle : Attention le supplément chambre individuelle ne garantit pas l'obtention d'une chambre spacieuse avec un grand lit, mais l'occupation d'une chambre pour une personne avec parfois un lit simple.

Repas :

Séjour en pension complète (hors boissons), du dîner du J1 au déjeuner du J5.

- Pique-nique à midi, préparé par votre accompagnateur, à base de produits locaux.
- Les dîners se prendront dans un restaurant du village : entrée, plat principal, dessert et café.
- Un dîner festif, sans animation musicale, est prévu pour la soirée du 31 décembre.
- Les boissons (y compris l'eau lors des repas aux restaurants) sont à votre charge.

TRANSFERTS INTERNES

Des déplacements en train sont prévus et inclus dans nos prestations.

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement les affaires de la journée et le pique-nique.

GROUPE

6 personnes minimum, 15 maximum.

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne français, diplômé d'État, et spécialiste du site.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs : un sac à dos et un sac de voyage.

Le sac à dos : Porté pendant la marche, ce sac ne doit pas être trop volumineux (30 / 40 litres maximum).

Il doit pouvoir contenir le nécessaire pour la randonnée de la journée et le pique-nique.

Le sac de voyage : Il contient les affaires que vous n'utiliserez pas pendant la journée et restera à l'hôtel. **Roulettes conseillées** pour vous rendre de la gare (ou du parking) à l'hôtel.

Liste idéale (non exhaustive)

Pour la tête

- chapeau ou foulard
- lunettes de soleil
- bonnet

Pour le haut du corps

- tee-shirts
- chemise légère / chemise à manches longues
- veste polaire
- veste coupe-vent
- cape de pluie

Pour les jambes

- pantalon de marche
- pantalon de ville
- bermuda ou short

Pour les pieds

- chaussures de marche, avec une bonne adhérence sur les différents terrains
- chaussures légères pour le soir

Divers

- trousse de toilette
- gourde de 1 litre, légère / isotherme
- couteau de poche
- sachets plastiques pour protéger vos affaires de la pluie ou un grand sac poubelle

Pharmacie

- crème solaire visage et lèvres
- Elastoplaste et double peau (Compeed)
- antidiarrhéique (Immodium, Ercéfuryl)
- antalgique (Aspirine, Doliprane)
- collyre (Uveline ou Antalyre)
- médicaments personnels

Pochette antivol (facultative)

Autour du cou ou en ceinture, elle contient :

- Passeport ou carte d'identité, devises, CB
- Contrat d'assurance rapatriement

DATES ET PRIX

Du lundi 28/12/2020 au vendredi 01/01/2021.

Tarif 2021 : 765 € par personne

Supplément chambre individuelle, sous réserve de disponibilité : 205 €

Nuit supplémentaire : A l'hôtel du séjour, en nuit + petit-déjeuner, à réserver à l'inscription.

- 75 € par personne en chambre double

- 125 € par personne en chambre individuelle

LE PRIX COMPREND

- 4 nuits en hôtel*** (norme italienne), en chambre double
- Tous les repas, du dîner du J1 au déjeuner du J5 (pique-nique le midi)
- L'encadrement par un accompagnateur en montagne français
- Les éventuelles entrées payantes sur les sentiers
- Les transferts en train et en bus prévus au programme
- Le parking à l'hôtel, à réserver à l'inscription et sous réserve de disponibilité (hauteur du véhicule maxi 1,95 m)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transport pour se rendre à Levanto et le retour
- Les boissons et les dépenses personnelles
- Le supplément chambre individuelle, sous réserve de disponibilité (205 €)
- L'assurance
- Les frais d'inscription
- Les taxes de séjour (environ 4,50 €/personne à régler sur place en espèces)

POUR EN SAVOIR PLUS

Baignade

Votre guide n'étant pas diplômé pour la surveillance des baignades, celles-ci restent donc sous votre entière responsabilité.

Indicatif téléphonique

- De l'Italie vers la France : 0033 + n° du correspondant sans le "0" (ex : 0033 4 93 73 09 07)
- De la France vers l'Italie : 0039 + n° du correspondant

Électricité

Le voltage est le même qu'en France (220 Volts).

Climat

Situé sur la côte méditerranéenne, le climat des Cinque Terre est adouci, favorisé par les montagnes qui abritent des vents du nord. La Méditerranée atténue la saison hivernale avec une température moyenne de 12-14 degrés. En été, la température moyenne atteint 30 degrés; le climat est doux et chaud. Les pluies sont généralement de brève durée, mais fréquents en automne et printemps.

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence